



RAPPORT DE MISSION

MAI 2022 - DÉCEMBRE 2023



JUIN 2024


KOMIZO

SOMMAIRE

1. Qui sommes-nous ?	4
2. Retour sur le premier exercice de Komizo ...	6
3. Cadre de la société à mission	10
4. Le comité de mission	12
5. La mission de Komizo.....	14
6. Déclinaison des engagements.....	16
7. Modèle de mission	34
8. Avis du comité de mission	36
9. Avis de l'OTI	38



du grec ancien
κομίζω :
prendre soin,
accompagner



1. QUI SOMMES-NOUS ?

Komizo est une société à mission née il y a deux ans, basée à Lyon, spécialisée dans l'accompagnement à la transformation écologique et sociale.

Ce que nous sommes :

- Trois personnalités (Mathilde, Laura-May, Corentin) aux profils complémentaires (E, S, G), travaillant en mode agile avec un réseau de partenaires de confiance.
- Des accompagnateurs stratégiques et opérationnels, engagés à temps partagé et sur la durée (plus de deux ans) pour faciliter la transformation écologique et sociale de PME-ETI et sociétés de gestion, notamment. Nous nous considérons souvent et sommes souvent considérés comme faisant un peu partie de la maison.
- Des partenaires de confiance et des appuis robustes pour prendre soin des dirigeants, des investisseurs, des opérationnels terrain et des différents prestataires engagés à nos côtés.
- Des partisans de l'intelligence collective et de l'approche terrain pour faciliter la conduite du changement à tous les niveaux de l'organisation.
- Une équipe qui aime expérimenter et bousculer les codes pour changer les paradigmes.



MATHILDE MOTTE Environnement

Ingénieure diplômée de l'Ecole des Ponts engagée dans la transition écologique depuis plus de 8 ans. Mathilde apprécie accompagner le changement collectivement et faire bouger les lignes de manière systémique en alliant sa culture technique avec des expériences de facilitatrice et de designeuse.

LAURA-MAY TISSERANT Social

DRH de PME sous LBO pendant 10 ans, puis consultante indépendante pendant 3 ans reconnue pour son expertise sur les sujets inclusion et handicap. Pour Laura-May, l'humain doit être au cœur de toutes les transformations : l'accompagner avec toutes ses singularités dans ces changements structurants est le facteur clé de succès indispensable à toute réussite collective.

CORENTIN DECOUTY Gouvernance

Ex-consultant en stratégie, avec 12 ans d'expérience au contact de sociétés de capital-investissement et dirigeants de PME (70 projets accompagnés), dont 5 ans sur des sujets d'investissement et d'entrepreneuriat à impact. Corentin a à cœur de placer les sujets d'ESG au cœur de la stratégie et du modèle d'affaires, en utilisant la gouvernance et la finance comme leviers clés de transformation.

Dates clés de Komizo :



2.

RETOUR SUR LE PREMIER EXERCICE DE KOMIZO

Regards croisés entre l'équipe Komizo et Alice Morillon, membre du comité de mission.



Alice : Corentin, avec quels objectifs as-tu créé Komizo et pourquoi avoir adopté la qualité de société à mission ?

Corentin : Komizo est né juridiquement en mai 2022 après environ 3 ans d'activité en micro-entreprise qui ont vu naître les prémices du projet : aide à la création du fonds Mutuelles Impact géré par Siparex/XAnge, accompagnement de deux ETI dans leur transformation « positive » (Winncare et Destia), chefferie de projet médico-social pour Meridiam et la Mutualité Française – des projets toujours en cours ! La naissance de Komizo a coïncidé d'une part avec l'obligation légale de modifier les statuts de mon activité (car dépassement du plafond de CA en micro-entreprise), et d'autre part avec la réalisation que ce que j'estimais initialement être une activité professionnelle transitoire devenait très naturellement un projet entrepreneurial au sein duquel je pouvais m'épanouir, me projeter, et avoir un maximum d'impact !

L'idée initiale était, dans la continuité de mon expérience londonienne, de continuer à accompagner des fonds de private equity et des PME de manière plutôt stratégique et pragmatique, mais en plaçant cette fois la notion d'impact social et environnemental au cœur de l'accompagnement proposé, sur un format accompagnement longue durée, et dans un style « sérieux sans se prendre au sérieux » et finalement pas très conseil classique. Sans pour autant restreindre la raison d'être de Komizo à la finance qui est certes un levier d'impact super puissant, mais pas le seul non plus.

Adopter nativement la qualité de société à mission était naturel pour moi car j'accompagnais déjà à l'époque les ETI Winncare et Destia sur ces sujets, que nous parlions beaucoup d'« intentionnalité » avec Mutuelles Impact, et qu'il me paraissait opportun d'être exemplaire en la matière. En outre, j'étais d'emblée convaincu qu'être société à mission était un gage de robustesse et de pérennité pour l'entreprise, et que de m'entourer d'un comité de mission serait un énorme plus pour le développement de l'entreprise – ce sur quoi je ne me suis clairement pas trompé.

Pour l'anecdote, Komizo signifie « prendre soin, accompagner » en grec ancien. Je penchais initialement pour « Meden agan » qui signifie « rien de trop, tout dans la mesure » et qui est la maxime fondamentale de la sagesse grecque ancienne – et l'opposé de l'hubris / l'orgueil qui nous a emmené, entre autre, à avoir déjà dépassé six des neuf limites planétaires. Mais Komizo sonnait mieux et j'aimais également beaucoup le concept du « prendre soin » qui peut s'appliquer au vivant, aux clients, aux collaborateurs, à soi, etc.

Alice : Quelles ont été les principales évolutions de Komizo en 2023 ?

Corentin : Assez rapidement, je me suis posé la question « rester seul versus aventure collective ». J'ai choisi l'option aventure collective parce que la puissance du collectif est sans commune mesure avec ce qu'un individu peut arriver à réaliser seul. J'ai croisé la route de Mathilde mi-2023, puis rapidement après celle de Laura-May. Je n'avais à l'époque pas spécialement en tête de m'associer avec une ingénieure et une DRH, mais comme je fonctionne beaucoup aux rencontres, que le fit de nos trois « planètes » était très bon (et formant le fameux triptyque E-S-G), et que j'ai eu le soutien de membres du comité de mission, la décision fut finalement facile à prendre. En lien avec ce mariage à trois, les réflexions autour de la gouvernance de Komizo et de notre vision partagée ont grandement aidé à façonner le Komizo d'aujourd'hui. Ce passage de un à trois et du « je » à « nous » est LA principale évolution chez Komizo en 2023.

Alice : Laura-May, Mathilde, vous avez rejoint Komizo en 2023. Qu'est-ce qui vous a attiré chez Komizo et que souhaitez-vous y construire ?

Laura-May : J'ai rejoint Komizo pour deux raisons majeures. La première, pour l'aventure entrepreneuriale et la construction d'un projet commun visant à accompagner des entreprises dans leur transformation à impact. Prendre en

compte l'écosystème et les parties prenantes dans ces changements en profondeur, tout en tenant compte des enjeux business, avec une vraie approche de partenaire opérationnel. La deuxième raison, c'est une rencontre improbable avec Mathilde et Corentin. Des cursus et des expériences si différents et pourtant un alignement très fort au niveau des valeurs, de notre vision, de nos ambitions et de la qualité de service que nous souhaitons apporter à nos clients. J'aurais pu continuer à développer ma structure seule mais ce challenge collectif m'a immédiatement séduite. On m'a souvent soufflé la phrase « seule on va plus vite mais ensemble on va plus loin ». Je suis convaincue que notre complémentarité sera l'un de nos plus gros atouts pour aller loin.

Mathilde : Lorsque j'ai rencontré Corentin, j'étais freelance, mais je voulais rejoindre une équipe pour mener des projets de transformation de plus grande ampleur, co-construire avec d'autres, m'enrichir de visions et perspectives différentes et avoir un plus grand impact. C'est ce que j'ai trouvé aux côtés de Corentin et Laura-May. J'aime la diversité et la complémentarité de nos 3 planètes : de nos parcours, de nos expertises, de nos personnalités, ce qui nous permet d'offrir à nos clients un accompagnement global et de qualité sur tous les aspects de la transformation sociale et environnementale. Aujourd'hui, je souhaite continuer à bâtir une belle aventure humaine où chaque futur Komizien puisse être pleinement lui-même, exprimer sa singularité et contribuer à des projets à impact, nous permettant de construire ensemble une société plus humaine, inclusive et durable.

Alice : Et les principales réalisations ?

Nous sommes passés entre autres de 2 ETI accompagnées à une douzaine, Siparex ETI en particulier nous faisant confiance pour dupliquer le modèle sur l'ensemble de son dernier portefeuille. Nous avons commencé à voir les premiers fruits de nos travaux, par exemple le passage réussi de Destia en société à mission, ou bien la baisse de 16% de l'empreinte carbone de Winnicare en relatif à son activité. En sachant que le fruit des transformations profondes dont on parle prend souvent des années à se matérialiser.

Nous avons même commencé à élargir notre base de clients en accompagnant des structures en direct comme La Coopérative Welcoop par exemple sur l'élaboration et le déploiement de leur politique inclusion. Mathilde est également très rapidement parvenue à positionner les sujets de durabilité tout en haut de la gouvernance d'une des ETI que nous

accompagnons. Et Laura-May a commencé à rapporter des clients de son réseau.

Nous avons réalisé des dizaines de mises en relation dont une dizaine ayant abouti à des missions facturées pour des prestataires partenaires (Ekodev, Better Way, Aircoop, On the rodd, Kura Santé, Agence Décllic, CHOC Partners).

Nous avons également organisé plusieurs apéros et repas entre consultants lyonnais « engagés », et ainsi créé une communauté de plus de 70 personnes se réunissant régulièrement en présentiel et échangeant activement sur WhatsApp.

Alice : Quels sont vos enjeux aujourd'hui et ceux que vous pressentez à l'avenir ?

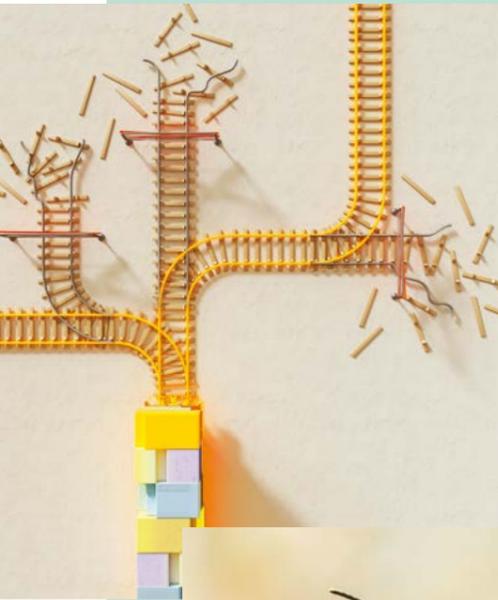
Assez succinctement, nos principaux enjeux d'aujourd'hui et de demain sont la mesure d'impact (y compris prouver l'additionnalité de l'impact généré), le renforcement de la culture et du modèle organisationnel de Komizo (y compris gouvernance partagée, et passage d'EURL en SAS s'inspirant de principes de la coopérative), le renforcement des moyens dédiés pour bien vivre et travailler ensemble, et l'intégration de nouveaux membres dans l'équipe.

Alice : Vous dites que vous n'êtes pas des consultants, en quoi êtes-vous différents ?

Nous avons plutôt un positionnement de Direction RSE / ESG à temps partagé, avec des missions s'étalant sur plusieurs années, et des profils d'accompagnateurs seniors experts sur leurs domaines respectifs. Et nous ne sommes pas dans le modèle classique du conseil où ceux qui vendent les missions et leurs expertises ne sont pas toujours ceux qui les réalisent. Nous avons également la chance de ne pas avoir à passer une partie significative de notre temps à communiquer et prospecter puisque nous avons un modèle d'affaires assez récurrent et que le bouche à oreille nous suffit pour nous développer et avoir le luxe de choisir nos missions et nous focaliser là où nous pouvons avoir le plus d'impact. Bref, on privilégie la qualité, le temps long et l'intelligence collective au volume, au court terme et au top-down. Nous travaillons avec divers cabinets de conseil « classiques », nos modèles sont complémentaires. Simplement, notre positionnement de partenaire de confiance a le mérite de faciliter les chances de succès des missions réalisées par ces dits cabinets partenaires car nous fluidifions les relations entre les PME, les prestataires et les actionnaires, et assurons la continuité des démarches engagées post fin de mission des prestataires mandatés.



3. CADRE DE LA SOCIÉTÉ À MISSION



La notion de « raison d'être » a été introduite dans le paysage juridique et économique français par la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises du 22 mai 2019 dite « loi Pacte ».

Dans une démarche plus engagée encore, la possibilité est laissée aux entreprises de faire publiquement état de la qualité de « société à mission ». Cette démarche volontariste permet aux entreprises de traduire leur « raison d'être » en engagements, de se fixer des objectifs et de repenser leur stratégie d'entreprise afin d'atteindre ces derniers.

Concrètement, les statuts de l'entreprise doivent comporter une raison d'être, un ou plusieurs objectifs sociaux et/ou environnementaux que la société se donne pour mission de suivre, ainsi que les modalités de suivi de l'exécution de la mission, notamment via un comité de mission et une vérification périodique réalisée par un Organisme Tiers Indépendant.

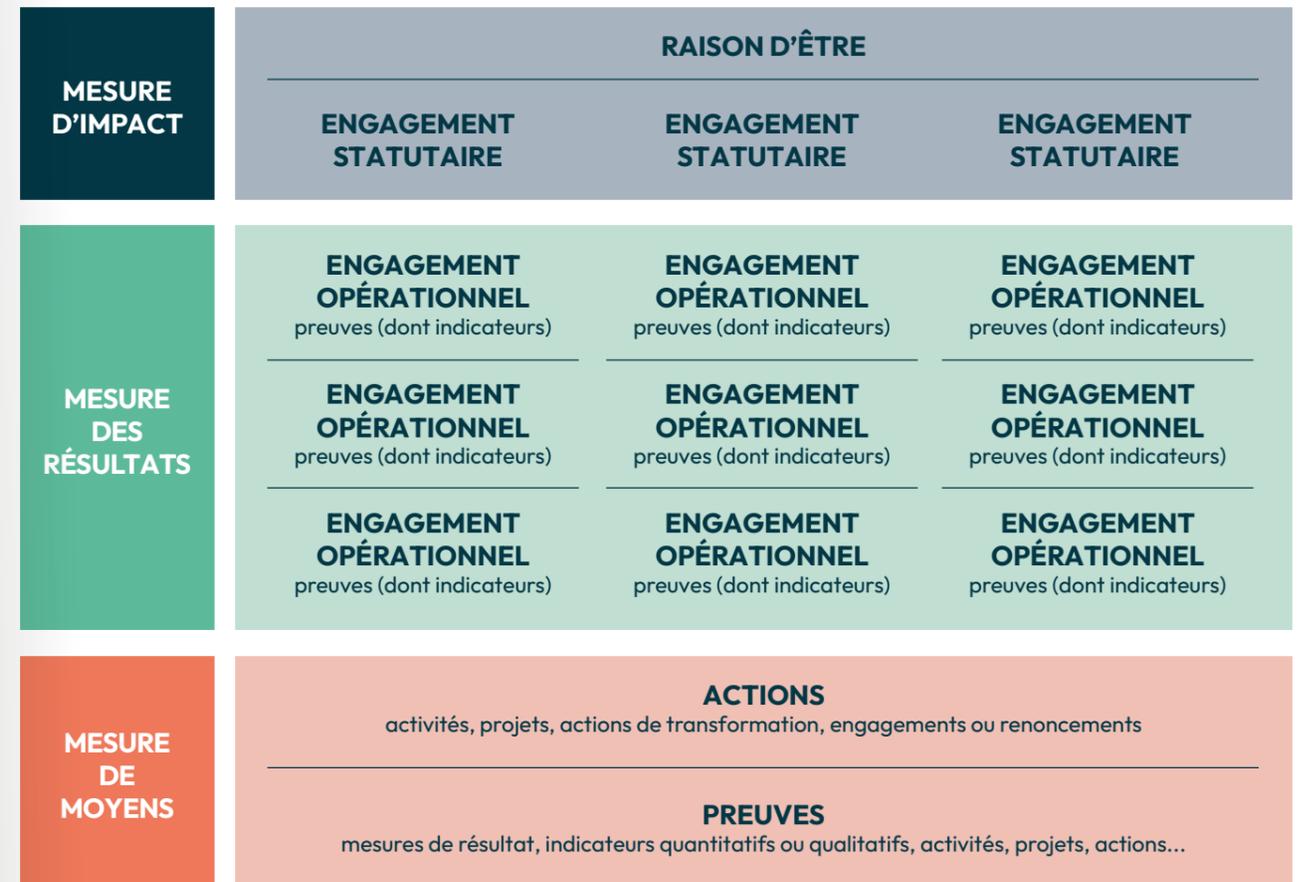
En somme, l'entreprise à mission « met sa performance économique au service d'une mission (sociale, sociétale, environnementale ou scientifique) définie dans son objet social et opposable par ses parties prenantes ».

La mission est comme la boussole de l'entreprise ; elle permet d'envisager la relation de l'entreprise avec ses parties prenantes sur le long terme.

En juin 2024, il existe déjà plus de 1500 entreprises à mission en France et le modèle se développe en Europe.



Modèle de mission



4. LE COMITÉ DE MISSION

Le rôle du comité de mission d'après la Loi Pacte est de suivre l'exécution de la mission de Komizo, ainsi que de rédiger le rapport de mission. Il a un rôle de «critical friend», notamment autour de la pertinence des actions et des stratégies choisies pour répondre le mieux possible à la mission de l'entreprise. Si son avis n'est légalement que consultatif, nous prenons son rôle très au sérieux chez Komizo : les conseils, échanges et challenges des membres nous permettent de prendre de la hauteur sur notre quotidien et de mieux nous structurer pour accroître notre impact. Les membres actuels ont été choisis pour leur expertise sur des domaines pertinents pour l'activité de Komizo (impact / RSE, private equity, santé, associatif, ...) et leur localisation (Lyon), qui permet de faciliter les réunions en présentiel.

Le comité mission de Komizo se réunit 2 fois par an et passe en revue les missions effectuées et potentielles, évalue leur pertinence et potentiel d'impact. Il challenge la mesure d'impact sociétal et est associé aux réflexions sur l'évolution de l'offre et des compétences nécessaires. La diversité des profils des 4 membres du comité mission, aux expériences et compétences complémentaires (entrepreneuriat, ESG, RSE, fonds d'investissement) a pour objectif d'aider à prioriser les sujets et d'inspirer l'équipe Komizo pour maximiser l'impact. Les échanges ont lieu en toute bienveillance, et les propositions du comité mission sont sérieusement étudiées par l'équipe, restituées dans des compte-rendu et intégrées dans le pilotage de leurs projets.

ANAIS PICARD
Présidente du comité de mission

Le comité de mission s'est réuni trois fois depuis sa constitution.
Voici l'agenda des premières réunions :

21 FÉVRIER 2023

Le comité de mission de Komizo prend vie. Après un rapide tour de table et de présentation de chacun, les membres échangent sur le rôle du comité de mission sans omettre de poser toutes leurs questions. Les idées de suggestions sur les réalisations et sur l'identification des premiers engagements fusent. Les contours du modèle de mission commencent à prendre forme. Corentin, en tant que dirigeant, est invité permanent au sein du comité de mission.

13 NOVEMBRE 2023

Le comité de mission se réunit pour la deuxième fois, avec deux renforts de choix qui intègrent le comité de mission, Mathilde et Laura-May. Les échanges autour du projet de rapport de mission et de la déclinaison des engagements statutaires sont perspicaces, fluides et challengeant. Il est temps pour Komizo d'étayer son modèle de mission.

15 AVRIL 2024

Après un long travail de réflexion et d'analyse des sous-engagements, le modèle de mission est présenté au comité de mission pour un dernier échange autour des actions à déployer. On se prend une dernière claque, on digère, et on écrème le modèle de mission pour réhausser le niveau d'ambition des actions envisagées.



ANAIS PICARD

Chief Sustainability Officer, KEM ONE

Diplômée d'Emlyon Business School et formée en prospective auprès de l'Institut des Futurs Souhaitables, Anais a travaillé pendant 10 ans au sein du Groupe Rocher sur des fonctions RSE, les aidant à devenir le premier groupe international société à mission. Arrivée à Lyon en 2021, elle a rejoint début 2023 KEM ONE, le deuxième producteur de PVC en Europe, en tant que Chief Sustainability Officer.



ALICE MORILLON

Head of Sustainability & Impact, ARCHIMED

Diplômée de Science Po Paris et de Columbia Law School, Alice a travaillé pendant trois ans en entrepreneuriat social en Asie puis pendant cinq ans en conseil en Sustainability, notamment chez PwC. En 2022, Alice a rejoint Archimed, la société de gestion leader dans le monde sur le secteur dans la santé, pour créer l'équipe ESG - Impact.



MICHEL DU PELOUX

Médecin coordinateur, BASILIADE

Docteur en médecine générale et diplômé d'Emlyon Business School, Michel est ancien dirigeant de groupes internationaux (MERCK, Mérieux Nutrisciences...) et startups spécialisées dans la santé. Michel est également engagé auprès d'ONG et associations depuis de nombreuses années. Il exerce actuellement en tant que médecin coordinateur pour l'association Basiliade.



GUILLAUME REBAUDET

Partner, Siparex ETI

Diplômé de Toulouse Business School et HEC Paris, Guillaume a débuté sa carrière à Londres en conseil en stratégie pour des fonds d'investissement, puis a rejoint la société de gestion Siparex, pour laquelle il travaille depuis plus de 15 ans. Guillaume a été le premier en 2019 à faire confiance à Corentin pour accompagner la création d'un fonds d'investissement à impact, puis la transformation positive de PME-ETI.

5.

LA MISSION DE KOMIZO

Raison d'être : apporter un conseil stratégique dédié à la mesure, au suivi et à l'amélioration de l'impact social et environnemental des acteurs économiques à « impact natif » ou en « transformation », afin de contribuer à accélérer la dynamique de transformation de notre modèle économique actuel pour le rendre plus vertueux.



Komizo, qui devrait faire évoluer sa forme juridique en 2024 d'EURL en SAS, pourrait en profiter pour faire évoluer sa raison d'être, afin notamment :

- D'intégrer les avis de Mathilde, Laura-May et autres parties prenantes clés (comité de mission, clients, partenaires, ...) dans la raison d'être
- De remplacer « conseil stratégique » par « accompagnement stratégique et opérationnel » qui est une vraie spécificité de Komizo
- De rendre la raison d'être un peu plus punchy et facilement mémorisable



Engagements statutaires :

ENGAGEMENT #1

Générer plus de 95% du chiffre d'affaires à partir de projets ayant pour objectif principal la mesure, le suivi et/ou l'amélioration d'impacts sociaux et environnementaux, nette d'éventuelles externalités négatives.



ENGAGEMENT #2

Adopter une démarche systémique dans l'exercice de son activité, en s'évertuant à développer des partenariats avec des acteurs économiques engagés dans la même dynamique vertueuse sur le plan social et environnemental.



ENGAGEMENT #3

S'inscrire dans une logique d'exemplarité, en auto-appliquant à Komizo la démarche de responsabilité sociale et environnementale.



6. DÉCLINAISON DES ENGAGEMENTS



Engagement #1

Générer plus de 95% du chiffre d'affaires à partir de projets ayant pour objectif principal la mesure, le suivi et/ou l'amélioration d'impacts sociaux et environnementaux, nette d'éventuelles externalités négatives.

Pourquoi cet engagement ?

La moindre des choses pour nous, c'est de s'engager à ce que les projets accompagnés aient bien une « intentionnalité d'impact » qui soit positive pour la société, l'environnement et / ou le social, mais encore faut-il (pour éviter de tomber dans l'impact-washing) s'accorder sur une définition, en sachant qu'il n'existe pas vraiment de consensus sur le sujet. Au moins, inscrire cet engagement dans les statuts a permis d'entamer une vraie discussion collective, de fond, sur le sens de notre accompagnement. Ce qui nous permet aujourd'hui d'être plus clairs dans notre positionnement et dans le choix des projets que nous acceptons ou non d'accompagner.

Pour Komizo, un projet à intentionnalité d'impact est un projet pour lequel nous accompagnons nos clients dans leur transformation environnementale et / ou sociale et / ou de gouvernance, et pour lequel nous intervenons sur au moins un des axes suivants :

- Formation / sensibilisation
- Mesure d'impact
- Suivi de l'impact généré (à travers le temps)
- Maximisation / amélioration de l'impact

96 % du CA réalisé en 2022-23 sur des projets à intentionnalité d'impact

15 000 € de CA perçu lié à des projets n'ayant pas une intentionnalité d'impact (selon les critères de Komizo), réinvesti dans des projets à impact

Sous-engagements :

1. En amont de la décision de s'engager sur un nouveau projet, caractériser l'intentionnalité d'impact du projet
2. Mesurer l'impact des projets réalisés par Komizo pendant et après le projet, sous contrôle du comité de mission

Objectifs, indicateurs de suivi associés et performance à date

Action*	Indicateur	Résultat**	Cible fixée initialement	Échéance de la cible
#1. En amont de la décision de s'engager sur un nouveau projet, caractériser l'intentionnalité d'impact du projet	Caractériser l'intentionnalité d'impact (i.e. objectif de former / sensibiliser, mesurer, suivre, et/ou améliorer l'impact) de chaque nouvelle opportunité de projet	100%	100%	Annuelle
	Renoncer aux projets dont l'intentionnalité d'impact est inexistante ou douteuse. Solliciter en cas de doute l'avis du comité de mission	Nombre de projets dont l'intentionnalité d'impact est inexistante ou douteuse, pour lesquels Komizo n'a pas renoncé à donner suite ou n'a pas suivi l'avis du comité de mission	Un projet en 2023	Zéro

Ces deux actions reviennent à un objectif de 100% de CA issu de projets à intentionnalité d'impact (formation / sensibilisation, mesure, suivi et / ou maximisation d'impact).

Action*	Indicateur	Résultat**	Cible fixée initialement	Échéance de la cible
#2. Mesurer l'impact des projets réalisés par Komizo avant, pendant et après le projet, sous contrôle du comité de mission	Mettre en place des objectifs d'impact qui soient mesurables dans le temps et suivre annuellement leur atteinte	0%	100%	A partir de 2025

A ce jour, nous travaillons la mesure d'impact de manière empirique, mais nous avons à cœur de nous professionnaliser et de structurer une approche robuste sur ce sujet. Cette mesure se fera à la fois par le biais d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs parce qu'il nous paraît primordial de donner des éléments de contexte à nos chiffres. Elle pourra s'appuyer sur des éléments existants (par exemple les objectifs ESG liés aux dettes et management packages des PME que nous accompagnons), mais ne saura se limiter à ceux-ci. Elle posera aussi la question de l'additionnalité de notre impact par rapport à un scénario où Komizo ne serait pas intervenu.

* terme regroupant le détail des activités, projets, actions, engagements ou renoncements

** résultat à date de fin de la période couverte par le rapport de mission (mai 2022 - décembre 2023)

Evaluation de l'impact des projets accompagnés par Komizo :

La majorité des projets réalisés par Komizo durant le premier exercice (souvent toujours en cours) touche aux quatre dimensions de la définition d'un projet à intentionnalité d'impact : sensibilisation, mesure, suivi et maximisation. Avec une exposition historique de Komizo au secteur du médico-social, la plupart des projets accompagnés ont une visée sociale (plus qu'environnementale). Ce prisme tend à diminuer avec la diversification des clients en cours ; à titre indicatif environ la moitié du CA réalisé aujourd'hui par Komizo est lié à de l'accompagnement sur des sujets environnementaux. A noter également que la majorité des projets affecte des populations vulnérables* vivant en régions et/ou dans les quartiers dits « populaires ».

* **Population vulnérable** : CSP-, personnes en situation de handicap, malades chroniques, personnes âgées, et/ou petite enfance



L'accompagnement de Komizo via Mutuelles Impact a été un catalyseur essentiel pour Destia, non seulement dans notre engagement à devenir une référence en matière d'aide à domicile sur l'ensemble du territoire national, mais aussi dans notre transformation en société à mission. Grâce à leur soutien proactif, nous avons élaboré et mis en œuvre une feuille de route ambitieuse pour le bien-être de nos bénéficiaires, de nos collaborateurs et la décarbonation de nos activités. Komizo nous challenge beaucoup, et ce de manière intelligente : c'est ce qu'on aime chez Destia !

XAVIER MURA

Président DESTIA

Acteur leader du secteur de l'aide à domicile



Komizo nous accompagne via Siparex depuis mi-2023 sur tous les sujets ESG. Leur expertise nous a permis de très vite comprendre les enjeux climatiques, réglementaires et financiers à venir.

Grâce à leur accompagnement, nous mobilisons à la fois un comité opérationnel et le comité de direction afin de structurer notre politique RSE en tirant parti de l'intelligence collective générée. Le sujet ESG est ainsi considéré comme une opportunité, au cœur de la stratégie de l'entreprise, en lien étroit avec les attentes des partenaires financiers.

Mathilde est un véritable catalyseur de la transformation environnementale et sociale de Piercan et nous pousse à changer nos paradigmes afin d'accélérer notre démarche RSE. La combinaison de nos énergies nous insuffle un dynamisme puissant et inspirant pour motiver l'ensemble des collaborateurs à se dépasser et être innovants. Ce n'est que le début et nous voyons déjà de belles avancées tant sur le plan opérationnel que stratégique. Et le meilleur reste à venir !

VIRGINIE BONNEAU

Responsable Sécurité Process Environnement

Développement Durable PIERCAN

Acteur leader dans la conception et la fabrication de produits techniques pour la pharma et le nucléaire



Sur la recommandation de la Mutualité Française, nous avons fait confiance à Komizo pour piloter le déploiement d'une nouvelle offre de construction et d'exploitation de centres de santé en QPV, dans un large projet partenarial impliquant l'ANRU, la Mutualité Française et la FNCS. Grâce aux compétences économique-financières de Corentin, à son énergie communicative et à sa capacité à animer un projet collectif, nous sommes proches du lancement opérationnel de ce projet particulièrement difficile et ambitieux. Le travail avec Komizo a été particulièrement riche, contribuant à l'ensemble des dimensions du projet, à telle enseigne que nous avons décidé de leur confier le pilotage de la stratégie ESG de la nouvelle société que nous venons de créer avec l'ANRU, Yci Enfance, pour construire et exploiter des crèches avec des opérateurs non lucratifs en QPV.



OLIVIER NOBLECOURT

Sustainable Local Investment Director MERIDIAM
Investisseur en infrastructures durables



Nous connaissons Corentin depuis quatre ans via le fonds Mutuelles Impact dont nous sommes sponsors. Nous avons fait appel à lui il y a deux ans pour nous accompagner dans un rôle de chef de projet sur un projet ambitieux et à fort impact social impliquant non seulement des acteurs mutualistes mais aussi des investisseurs publics et privés et d'autres partenaires gestionnaires de centres de santé et des établissements dans le domaine de la petite enfance - un projet toujours en cours. Nous apprécions son efficacité, sa communication fluide, et sa combativité dans des contextes pas toujours évidents, et n'hésiterons pas à faire appel à ses services dans les années à venir.



GUÉNAELLE HAUMESSER

Directrice de l'offre des soins et d'accompagnement
MUTUALITÉ FRANÇAISE
Regroupe la majorité des mutuelles de santé prévoyance en France



Komizo travaille avec Siparex ETI depuis début 2023 en tant que référent ESG opérationnel pour dix de nos participations. Leur mission au quotidien est d'accompagner ces dix entreprises sur l'ensemble des sujets ESG pertinents à chacune, avec une approche «engagée», pragmatique et business. Cela commence souvent avec un peu (voire beaucoup) de sensibilisation, puis la mise en place (et suivi annuel) d'objectifs ESG en lien avec la dette et les management package, la construction (et suivi) de feuilles de route ESG opérationnelles, l'aide à la mise en oeuvre d'actions concrètes et enfin la facilitation de la conduite du changement. Komizo travaille comme partenaire de confiance à la fois des investisseurs, des équipes de management, et des prestataires intervenant sur les différents chantiers qu'ils doivent également coordonner au quotidien. Nous sommes encore au début de notre collaboration, mais nous voyons déjà les prémices de la création de valeur que tout ce travail engendre, avec une belle complémentarité des profils de Mathilde (E), Laura-May (S) et Corentin (G) couvrant bien tout le spectre de l'ESG.



FLORENT LAUZET

Partner chez Siparex ETI, membre du Comité Exécutif de SIPAREX
Investisseur en capital-investissement

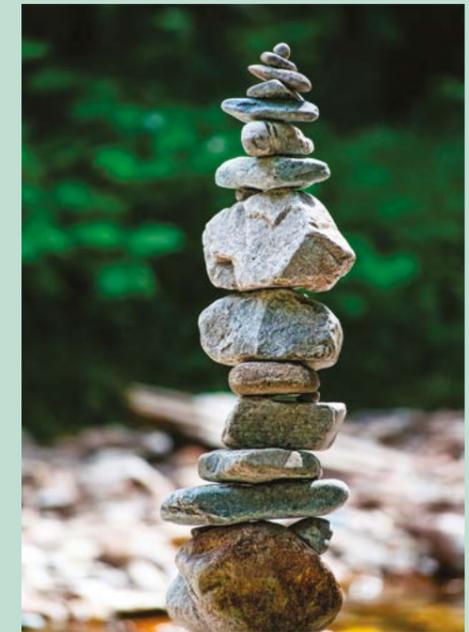


Mutuelles Impact est un fonds à impact spécialisé en santé et déploie une logique de collectif autour des valeurs mutualistes dans le domaine de la santé durable. L'implication de Corentin a été précieuse dès la phase de l'appel d'offres de la Mutualité Française dans la construction de la réponse du groupe SIPAREX. Corentin a ensuite accompagné Mutuelles Impact dans l'analyse d'opportunités d'investissement, la construction et le suivi de feuilles de route impact, ou bien encore l'accompagnement opérationnel de PME en transformation - dans un rôle de chef de projets sur des chantiers liés au carbone, aux ressources humaines, ou bien encore au passage en société à mission & B corp.



ANDREAS GALL

Directeur Général Délégué de XAnge
MUTUELLES IMPACT
Premier fonds français à impact spécialisé dans le medico-social





Engagement #2

Adopter une démarche systémique dans l'exercice de son activité, en s'évertuant à développer des partenariats avec des acteurs économiques engagés dans la même dynamique vertueuse sur le plan social et environnemental.

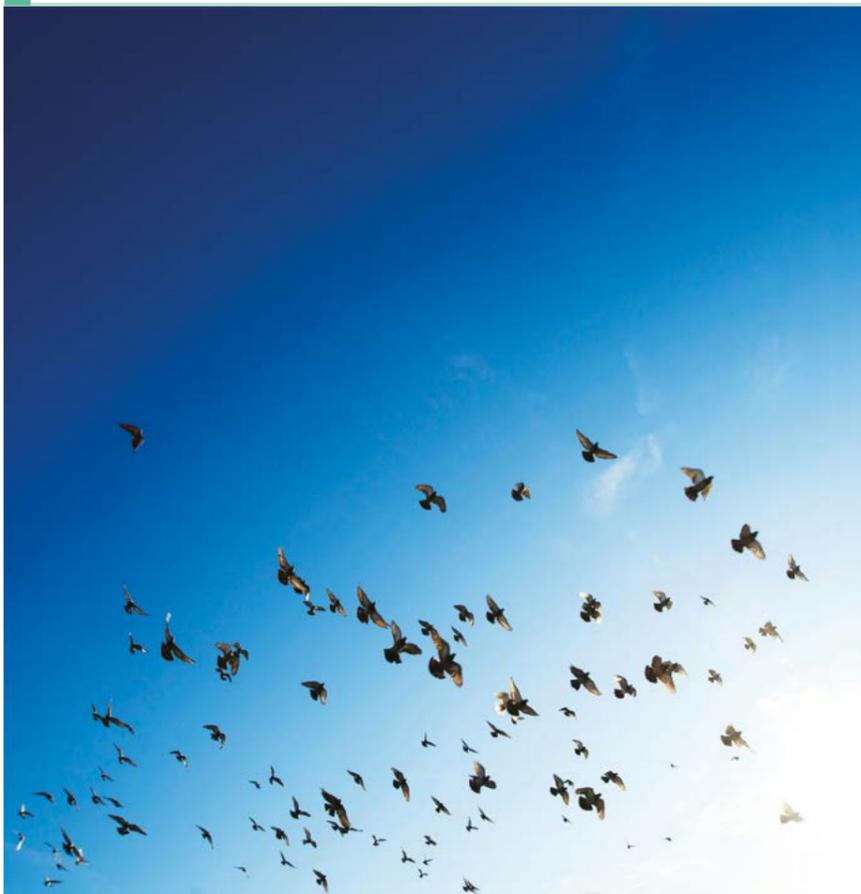
Pourquoi cet engagement ?

L'objectif principal de l'activité de Komizo étant d'avoir un maximum d'impact positif sur la société et l'environnement, il était assez évident pour nous que, pour y parvenir, il nous faudrait des alliés, beaucoup d'alliés. Des alliés côté client pour nous faciliter la vie au quotidien ; des alliés consultants en RSE (parfois plus ou moins concurrents) avec qui partager des missions, ou bien confier des missions, ou bien encore travailler en interne ; des alliés fournisseurs de services ou produits pour Komizo ; bref, des alliés dans tout l'écosystème, qui nous permettent de faire, de faire faire, d'apprendre et de partager en espérant inspirer d'autres personnes à nous suivre ou nous copier.

A défaut d'être des experts sur tout, nous avons assez vite compris que là où nous apportions beaucoup de valeur était notamment dans l'identification et la mise en relation de personnes jugées à priori les plus pertinentes selon nous, pour accompagner un type d'entreprise donné (selon son secteur, sa taille, sa géographie, le caractère de ses dirigeants, ...) sur une problématique donnée (décarbonation, structuration RSE, mise en place d'un baromètre social, d'une politique inclusion, etc.). Nous prônons l'impact généré collectivement afin d'avoir un effet systémique.

20 %
de dividende sociétal

2 % du CA
versés à des associations en 2023



Sous-engagements :

1. Faire grandir l'écosystème de l'impact
2. Soutenir financièrement et/ou opérationnellement des projets à impact social et/ou environnemental positifs

Objectifs, indicateurs de suivi associés et performance à date

	 Action*	 Indicateur	 Résultat**	 Cible fixée initialement	 Échéance de la cible
#1. Faire grandir l'écosystème de l'impact	Organiser des événements favorisant la rencontre et les échanges entre les acteurs de l'écosystème	Nombre d'événements organisés par Komizo	2 événements	1 événement par an a minima	Annuelle
	Soutenir opérationnellement des projets et / ou personnes en lien avec les causes supportées par Komizo, pendant le temps de travail et pro bono	Nombre de projets / personnes soutenus pro bono	Non mesuré en 2022/23	10 projets ou personnes soutenus à minima	2027 (Trajectoires : 2024 : 5 projets 2025 : 7 projets 2026 : 9 projets)

Comme évoqué précédemment, nous souhaitons travailler en écosystème et développer l'impact positif des entreprises sur l'environnement et la société. Chez Komizo, nous préférons voir un projet à impact aboutir, plutôt que de réaliser une mission à tout prix si nous ne sommes pas les plus compétents pour l'exécuter.

	 Action*	 Indicateur	 Résultat**	 Cible fixée initialement	 Échéance de la cible
#2. Soutenir financièrement des projets à impact social et/ou environnemental positifs	Verser au moins 2% du CA net à des associations	% du CA net versé à des associations	2,1% (soit 8,4 k€)	Min. 2% (soit pour 2022 - 23 : 7,8 k€ = 2% * 393k€)	Annuelle
	Flécher au moins 20% du résultat net après impôts à des projets à impact, par exemple sous forme d'investissements ou de dons à des startups à impact, voire de temps pro bono	% du résultat net après impôts réservé à des projets à impact (dividende sociétal)	21% (soit 15 k€)	Min. 20% (soit pour 2022 - 23 : 14,1 k€ = 20% * 70,8k€)	Annuelle, 31/12 de chaque année

Chez Komizo, il nous paraît primordial de partager une partie de la valeur que nous créons pour accompagner et encourager des projets qui sont eux-mêmes à impact. Plus d'informations pages 26-27.

* terme regroupant le détail des activités, projets, actions, engagements ou renoncements

** résultat à date de fin de la période couverte par le rapport de mission (mai 2022 - décembre 2023)

Galaxie Komizo :

Outre nos clients, notre chemin ne serait pas le même sans ces personnes qui nous entourent, soutiennent, challengent, ... (liste non-exhaustive!)



Alice MORILLON
Archimed



Timothée QUELLARD
Ekodev



Caroline MUSSO
La Cordée



Maylis BRANDOU
AIR Coop



Lise AMELINE



Pierre GRATEAU
L'Avant Poste



Louis-Marie VIVANT
AIR Coop



Elsa LOURDEAU
E.L Avocat



Julie LEFEBVRE



Anaïs PICARD
KEM ONE



Benjamin LINAGE



Loïc VEGAS
Amaris



Alexis CLAISSE
Archipel Kyosei



Aurélie TOP



Elodie NOCQUET
Better Way



Marion PELLETIER
Better Way



Laurent BORONAD
Kura Santé



Guillaume REBAUDET
Siparex



Valentin BOUTEILLER
Better Way



Aurélia VINCENT-BLAIRON



Guy TISSERANT



Michel DU PELOUX



Louis-Jean DE GASTINES
CHOC Partners



Nadia HAMOU

- Comité de mission
- Consultants partenaires
- Fournisseurs
- Soutiens familiaux



Grâce à l'apéro organisé par Komizo, j'ai trouvé un des sponsors principaux du Grand Prix Diversité et Inclusion.

FABIEN FIGULA LETORT
Co-fondateur, AFL DIVERSITY

Cela fait quelques années que nous nous connaissons et que nous collaborons intelligemment ensemble avec Corentin et (depuis plus récemment) son équipe, notamment pour accompagner des PME et des fonds sur les aspects ESG/RSE. Je dirais que Better Way et Komizo sont beaucoup plus des alliés que des concurrents, même si nos offres sont assez similaires. Nos visions sont alignées, nous partageons nos réseaux, nos petits «trucs», ... l'esprit d'entraide prime avant tout!



ELODIE NOCQUET
Associée fondatrice, experte ESG & Impact et Coach professionnel, BETTER WAY



Merci spécial, car grâce à la rencontre informelle de janvier, j'ai tiré un fil qui m'a mené à une opportunité professionnelle en opérations chez MagREESource à Grenoble.

BLAISE DE CHARENTENAY
Directeur des opérations, Mag REESource



Nous avons la chance de compter Komizo parmi les clients de Good Steps depuis Octobre 2023. L'équipe combine une exigence sur la qualité des rendus avec une intransigeance sur l'impact auprès de leurs clients. Nous pouvons toujours compter sur leur agilité pour des retours bienveillants. Un partenaire privilégié!

ALEXANDRE MEYER
Fondateur de GOOD STEPS



Les 2 entreprises dans lesquelles nous avons investi via notre dividende sociétal :

Qui Veut Rafraichir Sa Ville?

C'est ce que propose cette entreprise! Le principe : mettre en lien les acteurs économiques d'une ville, pour accélérer son adaptation au dérèglement climatique, en multipliant des points d'acupuncture végétalisés : des micro-îlots de fraîcheur qui utilisent l'eau de nos surfaces imperméables pour permettre aux arbres de pousser de façon pérenne. Nous avons choisi cette entreprise car cela nous permet de nous engager directement dans notre ville, l'impact est mesurable et concret et en bonus il y a bon retour sur investissement!

Good Steps:

Un nouvel outil pour aider les consultants à récolter et centraliser les données des clients, générer des livrables et structurer facilement une démarche RSE. Nous apprécions et croyons fortement en leur équipe et projet : intentionnalité d'impact, track record et capacité d'exécution. En plus le produit est codéveloppé directement avec des consultants utilisateurs (comme nous) et nous partageons des valeurs communes (sérieux et fun)!

Partage de la valeur :

Il est important pour nous d'être transparent sur notre chiffre d'affaires et résultat et de montrer la part qui est consacrée au soutien de projets à impact/ d'associations.

CA brut	456 K€	
Sous-traitance	63 K€	
CA net	393 K€	
Salaires chargés	266 K€	
Dons Associations	8 K€	→ 2% du CA net
Autres charges externes	38 K€	
Impôts	10 K€	
Résultat net	71 K€	
Dividendes Sociétal	15 K€	→ 21% du résultat net

Les 6 associations soutenues :



Clubhouse France:

Le clubhouse a pour vocation de créer un lieu de vie pour et avec des personnes fragilisées par un handicap psychique sur Villeurbanne.

Nous avons choisi cette association pour l'impact social qu'elle a, notamment à destination des personnes ayant un handicap psychique, sujet parfois complexe à aborder et exprimer. Le fait que nous soutenions cette association accompagnant des personnes ayant des handicaps parfois invisibles contribue à faire évoluer les représentations et stéréotypes sur ce sujet.



Association Terre de Milpa:

Ferme innovante en agroécologie située dans les Monts d'Or (près de Lyon), chantier d'insertion par maraichage biologique.

C'est Corentin qui nous a présenté cette association locale et très engagée qui vient de reprendre une ferme près de chez lui (une des dernières fermes des Monts d'Or malheureusement). Nous avons décidé de la soutenir car nous pouvons voir l'avancée du projet (presque) au quotidien, et pour le côté ultra engagée et sérieux de l'association. Mathilde participe parfois aux chantiers participatifs le dimanche, et Corentin s'approvisionne en paniers de fruits et légumes chaque semaine chez eux.



Association SEUIL:

Marches éducatives pour jeunes en rupture scolaire, familiale et/ou sociale.

C'est Mathilde qui nous a présenté cette association, qui œuvre pour une démarche préventive plutôt que punitive à destination des jeunes en rupture scolaire et / ou familiale. Chez Komizo, il nous tient à cœur de développer les approches préventives. C'est donc tout naturellement que nous avons validé le soutien de cette association.



Mountain Wilderness France:

Préservation des espaces montagnards et soutien à une économie montagnarde plus diversifiée.

Nous sommes très attachés à prendre soin de notre environnement naturel chez Komizo, et étant amoureux de la montagne en particulier – un des environnements naturels les plus impactés par le réchauffement climatique et l'activité de l'homme, il nous a semblé naturel de soutenir cette association régionale de référence sur le sujet.



Association Siel Bleu:

Activité physique adaptée et sensibilisation à une meilleure alimentation pour personnes fragilisées.

Komizo agit beaucoup dans le secteur du médico-social et la prévention-santé en particulier à travers diverses missions clients, et sait que Siel Bleu est l'association nationale de référence sur les sujets d'activité physique adaptée (APA). Nous sommes convaincus des bienfaits de l'APA sur la santé, alors go Siel Bleu!



Télémaque:

Mentorat scolaire et professionnel pour jeunes issus de milieux défavorisés.

Nous avons choisi de soutenir cette association pour des raisons similaires à SEUIL. Chez Komizo nous sommes convaincus que la prévention et l'accompagnement des jeunes publics est un atout pour le monde de demain. Parce que nous devrions tous avoir les mêmes chances professionnelles, d'où que nous venions, nous soutenons cette association qui œuvre en faveur de la réduction des discriminations et du développement de l'égalité des chances.

Les associations soutenues ont un impact social et / ou environnemental sur notre monde. Il en existe des milliers que nous pourrions soutenir dans les années à venir. Pour cela, nous prenons en compte les avis et recommandations de notre écosystème ainsi que nos recherches personnelles afin de permettre au plus grand nombre d'accompagner des sujets de transition impactant.

UN GRAND MERCI À NOS CLIENTS QUI SOUTIENNENT INDIRECTEMENT CES SIX ASSOCIATIONS!

Engagement #3

S'inscrire dans une logique d'exemplarité, en auto-appliquant à Komizo la démarche de responsabilité sociale et environnementale.



Pourquoi cet engagement ?

Tout simplement pour essayer d'être le plus exemplaire possible, voire pour inspirer certains, le tout en restant pragmatique et en gardant en tête que l'essentiel du potentiel d'impact court terme que Komizo peut générer est sans doute à travers la bonne réalisation de ses missions. Et en ayant bien en tête aussi que notre engagement en interne est également ce qui forge la culture Komizo, attire les meilleurs talents, leur donne envie de s'engager sur la durée, et permet in fine de maximiser les chances de délivrer année après année une excellente qualité de service à nos clients. Pour la déclinaison des engagements, nous nous sommes quelque peu inspirés du livre « La permaentreprise » de Sylvain Breuzard, que nous avait recommandé Anaïs lors de notre comité de mission.

6 / 10

score équilibre de vie pro / perso

9,33 / 10

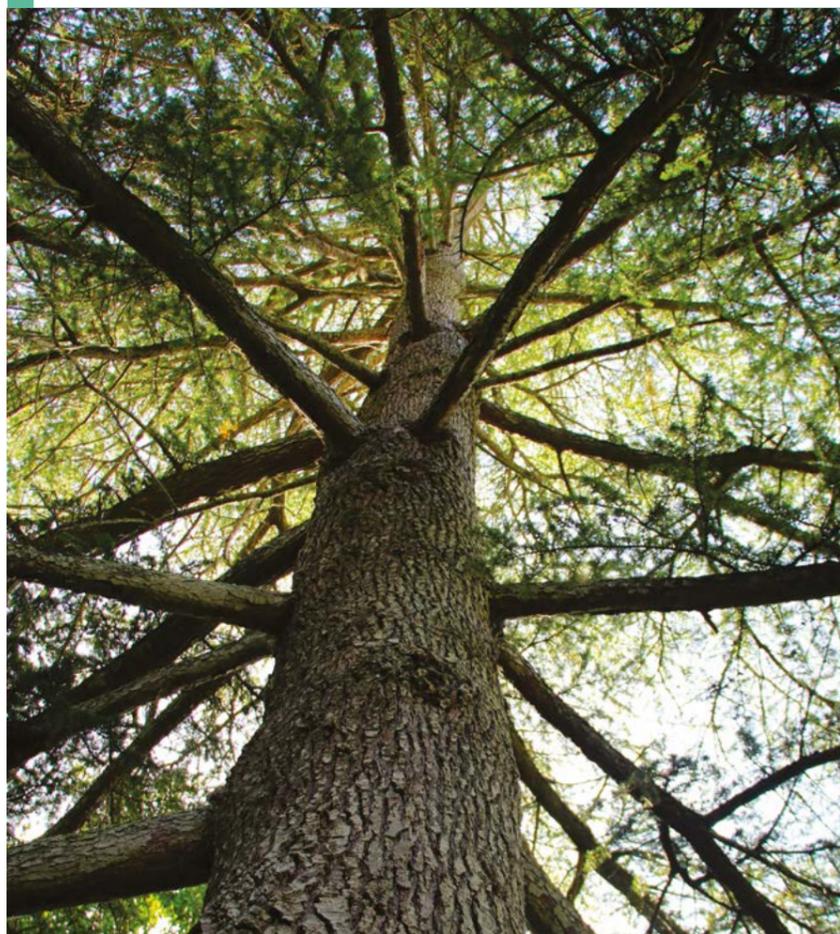
score gouvernance représentative des collaborateurs

0

nombre de trajet professionnel en avion

Lors de nos différentes discussions avec le comité de mission, et lors de la rédaction du modèle de mission, nous avons parfois rencontré des difficultés notamment sur le fait de ne conserver que les actions essentielles et relatives à notre activité, pour lesquelles nous avons un pouvoir d'action et d'impact.

Dans ce cadre, nous avons par exemple préféré remplacer une action portant sur la diminution de notre empreinte carbone par une action de renoncement portant sur les déplacements professionnels en avion.



Sous-engagements :

1. Prendre soin des collaborateurs
2. Prendre soin de la planète

Objectifs, indicateurs de suivi associés et performance à date :

Action*	Indicateur	Résultat**	Cible fixée initialement	Échéance de la cible
#1. Prendre soin des collaborateurs	Mettre en place une gouvernance partagée représentative des collaborateurs dans les organes de gouvernance	Non mesuré en 2022/23 Résultat juin 2024 : 9,33/10	> 8/10	Annuelle
	Mettre en place des moyens spécifiques dédiés pour bien vivre et travailler ensemble chez Komizo, en préservant l'équilibre de vie de chacun.e des collaborateurs.rices	Non mesuré en 2022/23 Résultat juin 2024 : 6/10	> 8/10	Annuelle, à partir de 2027 (Trajectoires : 2025 : 7/10, 2026 : 7,5/10)

Nous avons conscience qu'il s'agit d'un axe d'amélioration majeur pour Komizo et nous prenons ce sujet, qui touche également de nombreux confrères, très au sérieux car il est une condition indispensable à la réussite de notre mission.

Action*	Indicateur	Résultat**	Cible fixée initialement	Échéance de la cible
#2. Prendre soin de la planète	Favoriser l'usage des modes de transport bas-carbone	0	0	Annuelle

* terme regroupant le détail des activités, projets, actions, engagements ou renoncements

** résultat à date de fin de la période couverte par le rapport de mission (mai 2022 - décembre 2023)

*** 1 étant « pas du tout » et 10 « absolument, tout à fait » ?

Être exemplaire est essentiel pour assurer notre crédibilité auprès de nos clients, pour être alignés avec soi-même, et également pour attirer les meilleurs talents à rejoindre notre équipe et à s'y engager sur le long terme avec la tête, le cœur et les tripes.

CORENTIN

« Nous ne pouvons pas changer Le Monde alors commençons par changer le nôtre » est un adage qui me parle particulièrement.

LAURA-MAY

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde » disait Gandhi. C'est ce que nous cherchons à faire chez Komizo. Nous essayons de vivre et incarner les principes qui nous animent au quotidien : coopération, transparence, respect du vivant, intelligence collective, ... avec l'intention de faire grandir l'écosystème de l'impact et contribuer à la construction d'un monde plus humain et durable !

MATHILDE

Nous avons choisi de nous focaliser sur 3 indicateurs principaux pour mesurer et piloter notre engagement #3 dans notre modèle de mission. Néanmoins, nous mettons en place de nombreuses actions et réflexions qui contribuent directement à prendre soin des collaborateurs et de la planète. Toutes ces actions en cours ont pour objectif de poser le socle de base d'une aventure entrepreneuriale et humaine qui cherche l'équilibre entre :

- **Notre épanouissement personnel et celui de de nos proches** notamment par le soin à notre disponibilité en temps personnel effectif avec une charge mentale raisonnable et la garantie a minima d'un revenu indexé sur nos besoins. Plus largement à l'épanouissement de notre trio, dans le soin à chacun et chacune de nous trois et un soin aux espaces entre nous. Encore plus largement l'épanouissement de nos collectifs d'associés et de partenaires et parties prenantes proches notamment par un soin à l'alignement de nos enjeux et au juste et pérenne partage de la valeur.
- **D'autre part, l'impact positif et le soin à l'ensemble du Vivant**, y compris du non-humain.
- **Et enfin la pérennité économique de notre impact, la rentabilité commerciale et l'enrichissement de tous.**

Nos actions pour prendre soin des collaborateurs :

GOVERNANCE

De nombreuses actions se sont faites naturellement : décisions collégiales, partage des bénéfices, ... Néanmoins, nous menons des réflexions en continu depuis environ un an pour structurer notre démarche et la formaliser. En lien avec la transformation en cours de Komizo d'EURL (avec gérant unique) en SAS (avec trois associés), nous travaillons actuellement sur :

- Une charte du bien vivre et bien travailler ensemble pour que les structures de notre système favorisent l'équilibre (le comment entre nous)
- Notre gouvernance interne : notamment les principes directeurs sur nos modes de décision et un partage du pouvoir au service de notre mission (le comment entre nous et le projet Komizo).
- Un partage de la valeur : dans la perspective des associés présents et futurs, mais aussi de toutes nos parties prenantes humaines comme non-humaines.
- Une vision commune : à quoi ressemble le monde pour lequel nous œuvrons ?
- Une réflexion autour de modèles de collaboration hybrides en fonction des envies et besoins des personnes avec qui nous collaborons.
- Nos facteurs d'impact différenciants chez Komizo : au-delà de tout ce que faisons, ce que nous choisissons de faire différemment (le comment pour les autres).

TRANSPARENCE

La transparence est l'une des valeurs fondamentales de Komizo. C'est pourquoi nous avons décidé d'être transparent sur les données comptables de l'entreprise, le partage de la valeur en externe et les salaires de chacun en interne. En 2023, le résultat étant positif, nous avons aussi partagé une partie des bénéfices entre nous.

FLEXIBILITÉ AU TRAVAIL

Il nous paraît important que chaque collaborateur puisse trouver le meilleur équilibre entre sa vie pro et sa vie perso. C'est pourquoi chacun est libre d'organiser sa journée et ses horaires de travail dans le respect des contraintes liées aux missions/clients. Le télétravail est aussi largement pratiqué (environ 2-3j/ semaine).

VIE D'ÉQUIPE

Entre nos déplacements clients et mission, il est fondamental pour nous de passer du temps tous ensemble, en équipe complète. C'est pourquoi nous faisons une réunion d'équipe hebdomadaire pour faire un point météo plus personnel et évoquer les sujets business. Nous avons aussi pris l'habitude de faire 1 à 2 jours de séminaire au vert tous les 3-4 mois pour passer des moments de qualité ensemble et se poser sur des sujets structurants pour Komizo.

DEVELOPPEMENT PERSO / PRO

Chez Komizo, nous grandissons au quotidien dans cette aventure entrepreneuriale riche d'apprentissages mais nous souhaitons aussi nous former pour continuer à progresser. Nous libérons du temps de travail pour suivre des formations. Exemple : formation bilan carbone, B Leader, communication non violente, facilitation, prospective, ...

LOCAUX

Nous sommes actuellement à la Cordée, un espace de coworking engagé qui s'inscrit dans des principes d'auto-gestion et de gouvernance partagée.



Nos actions pour prendre soin de la planète :

ACHATS RESPONSABLES

Nous privilégions les acteurs locaux et engagés. Le matériel informatique (reconditionné) et de bureautique est loué via la plateforme Cleaq notamment.

TRANSPORTS

Au quotidien, l'équipe Komizo se déplace presque uniquement en mobilité douce : train, vélo, transport en commun. Pour les trajets chez nos clients, le train est privilégié.

BANQUE

Les disponibilités de Komizo sont placées aujourd'hui à la Société Générale, qui a racheté la banque historique de Komizo (Banque Rhône Alpes). Une réflexion est en cours pour transférer les comptes vers une banque plus engagée type Crédit Coopératif.

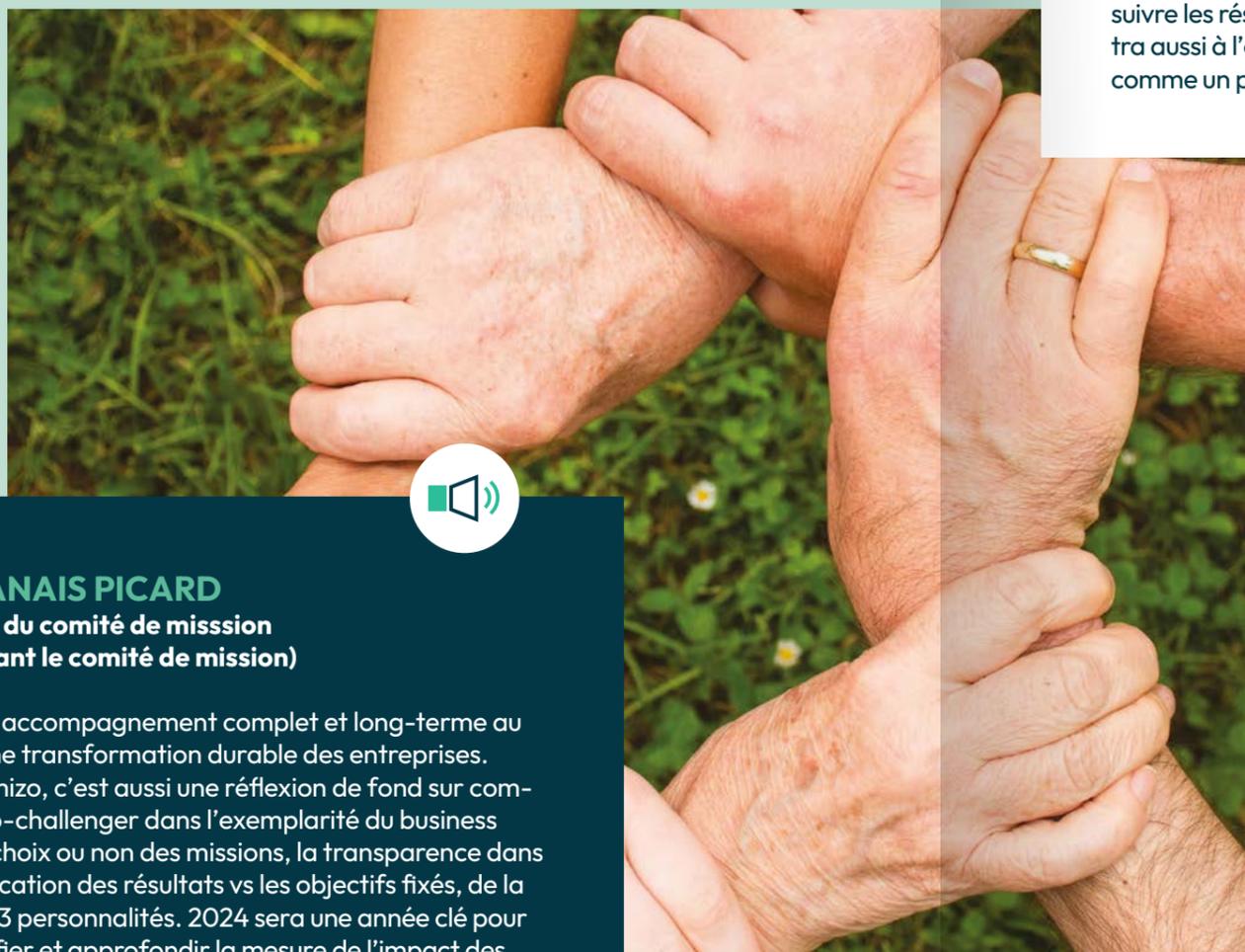


7. MODÈLE DE MISSION

RAISON D'ÊTRE	Apporter un conseil stratégique dédié à la mesure, au suivi et à l'amélioration de l'impact social et environnemental des acteurs économiques à « impact natif » ou en « transformation », afin de contribuer à accélérer la dynamique de transformation de notre modèle économique actuel pour le rendre plus vertueux.		
ENGAGEMENTS	Générer plus de 95% du chiffre d'affaires à partir de projets ayant pour objectif principal la mesure, le suivi et/ou l'amélioration d'impacts sociaux et environnementaux, nette d'éventuelles externalités négatives.	Adopter une démarche systémique dans l'exercice de son activité, en s'évertuant à développer des partenariats avec des acteurs économiques engagés dans la même dynamique vertueuse sur le plan social et environnemental.	S'inscrire dans une logique d'exemplarité, en auto-appliquant à Komizo la démarche de responsabilité sociale et environnementale.
SOUS-ENGAGEMENTS	En amont de la décision de s'engager sur un nouveau projet, caractériser l'intentionnalité d'impact du projet	Faire grandir l'écosystème de l'impact	Prendre soin des collaborateurs
	Mesurer l'impact des projets réalisés par Komizo pendant et après le projet, sous contrôle du comité de mission	Soutenir financièrement et/ou opérationnellement des projets à impact social et/ou environnemental positifs	Prendre soin de la planète
ACTIONS, INDICATEURS ET OBJECTIFS ASSOCIÉS	Caractériser l'intentionnalité d'impact (i.e. objectif de former / sensibiliser, mesurer, suivre, et/ou améliorer l'impact) de chaque nouvelle opportunité de projet Indicateur : % des opportunités de projets évaluées a priori sur leur intentionnalité d'impact Objectif : 100 % Résultat 22 / 23 : 100 %	Organiser des événements favorisant la rencontre et les échanges entre les acteurs de l'écosystème Indicateur : # d'événements organisés Objectif : min. 1 événement / an Résultat 22 / 23 : 2	Mettre en place une gouvernance partagée représentative des collaborateurs dans les organes de gouvernance Indicateur : Score à la question « Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure considères-tu que ton avis est sollicité et considéré dans la prise de décision ? » Objectif : score > 8 / 10 à partir de 2024 Résultat 22 / 23 : non mesuré Résultat juin 2024 : 9,33 / 10
	Renoncer aux projets dont l'intentionnalité d'impact est inexistante ou douteuse. Solliciter en cas de doute l'avis du comité de mission Indicateur : # de projets dont l'intentionnalité d'impact est inexistante ou douteuse, pour lesquels Komizo n'a pas renoncé à donner suite ou n'a pas suivi l'avis du comité de mission Objectif : 0 Résultat 22 / 23 : 1 projet en 2023	Soutenir opérationnellement des projets et / ou personnes en lien avec les causes supportées par Komizo, pendant le temps de travail et pro bono Indicateur : # de projets ou personnes soutenus pro bono Objectif : 10 projets ou personnes soutenus à minima en 2027 Résultat 22 / 23 : non mesuré	Mettre en place des moyens spécifiques dédiés pour bien vivre et travailler ensemble chez Komizo, en préservant l'équilibre de vie de chacun des collaborateurs Indicateur : Score à la question « Sur une échelle de 1 à 10, considères-tu que Komizo met en place des moyens spécifiques dédiés suffisants pour bien vivre et travailler ensemble, en préservant ton équilibre de vie ? » Objectif : score > 8 / 10 à partir de 2027 Résultat 22 / 23 : non mesuré Résultat juin 2024 : 6 / 10
	Mettre en place des objectifs d'impact qui soient mesurables dans le temps et suivre annuellement leur atteinte Indicateur : % de projets pour lesquels des objectifs d'impact sont fixés et revus par le comité de mission Objectif : 100 % des projets à partir de 2025 Résultat : 0 % (car non formalisés et non revus par le comité de mission)	Verser au moins 2% du CA net à des associations Indicateur : % CA net versé Objectif : > 2 % Résultat 22 / 23 : 2,1 %	Favoriser l'usage des modes de transport bas-carbone Indicateur : Nombre de trajet professionnel en avion en Europe Objectif : 0 trajet Résultat 22 / 23 : 0

8.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION



AVIS D'ANAIS PICARD

**Présidente du comité de mission
(représentant le comité de mission)**

Komizo : un accompagnement complet et long-terme au service d'une transformation durable des entreprises. L'esprit Komizo, c'est aussi une réflexion de fond sur comment s'auto-challenger dans l'exemplarité du business modèle, le choix ou non des missions, la transparence dans la communication des résultats vs les objectifs fixés, de la sincérité et 3 personnalités. 2024 sera une année clé pour mieux qualifier et approfondir la mesure de l'impact des projets mis en place chez les clients, le tout dans un contexte d'évolution du reporting réglementaire extra-financier de plus en plus exigeant. Le projet de nouvelle gouvernance devra conserver l'essence de ce qui différencie Komizo aujourd'hui tout en renforçant sa crédibilité pour les années à venir.

AVIS D'ALICE MORILLON

Membre du comité de mission

Une année de construction pour le cabinet Komizo, qui s'est ouvert à de nouvelles recrues forçant le travail de définition de la raison d'être et de la mission de l'entreprise. L'engagement réel des trois associés de Komizo envers les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance ne se traduit pas uniquement dans les missions réalisées avec leurs clients mais également dans les choix réalisés pour l'entreprise pour prendre soin des humains et de la planète, pour questionner les méthodes existantes et collaborer pour constituer un écosystème vertueux. À cet engagement s'ajoute les retours positifs des clients sur les missions d'accompagnement réalisées. Cela ouvre la voie à un développement serein de l'activité à la fois d'un point de vue commercial et du point de vue de l'impact social/environnemental. En 2024, Komizo pourra affiner sa mesure de l'impact chez ses clients. Notamment sur l'engagement 1, en définissant des indicateurs d'impact avant le début des missions d'accompagnement, pour suivre les résultats concrets de la mission d'entreprise. L'année qui vient permettra aussi à l'équipe de consolider la voie ouverte en 2023 et d'installer le cabinet comme un partenaire clé de ses clients sur les enjeux de durabilité.

AVIS DE MICHEL DU PELOUX

Membre du comité de mission

Komizo ce sont des dirigeants qui prennent soin des dirigeants pour créer et où initialiser une transformation. Pas de chichis ni blabla Green pour habiller le client : j'apprécie leur niveau d'exigences élevées, la sincérité de leur vision et de leurs ancrages personnels et leur capacité à bouger leurs lignes lors de nos échanges. Leurs convictions sont déjà éprouvées par des clients très fidèles, et ils soutiennent le business pour un monde meilleur.

AVIS DE GUILLAUME REBAUDET

Membre du comité de mission

En devenant société à mission, Komizo renforce sa légitimité dans l'accompagnement RSE des PME et ETI. Ce premier rapport de mission démontre une grande rigueur méthodologique et une ambition solide. Pour la suite, Komizo doit continuer à incarner le changement qu'il veut accompagner chez ses clients, et surtout, produire des résultats tangibles et mesurables. Cette double exigence sera déterminante pour asseoir sa crédibilité et sa capacité d'impact réel sur ses clients, consolidant ainsi sa position de partenaire stratégique dans la transformation durable.

9.

AVIS DE L'OTI

Avis de l'organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

EURL Komizo Consulting
13 route de Champagne
69370 Saint Didier au Mont d'Or

A l'associé,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC validation/vérification sous le numéro 3-2190¹, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 17/05/2022 au 31/12/2023.

Contexte

L'EURL Komizo Consulting a pris la qualité de société à mission dès sa création en mai 2022. La société a opté pour un comité de mission qui a été constitué en février 2023. Le premier rapport du comité de mission concerne la période du 17/05/2022 au 31/12/2023.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification² :

¹ Portée disponible sur le site www.cofrac.fr

² La société a pour raison d'être :

Apporter un conseil stratégique dédié à la mesure, au suivi et à l'amélioration de l'impact social et environnemental des acteurs économiques à « impact natif » ou en « transformation » qu'elle accompagne, afin de contribuer à accélérer la dynamique de transformation de notre modèle économique actuel pour le rendre plus vertueux
Et pour objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts :

Référence de l'avis : AM-KOMI-2023-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission ;
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ;
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;

Par conséquent,

- la société Komizo Consulting respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission ;
- la société Komizo Consulting respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Les statuts précisent des modalités de mise en œuvre des objectifs statutaires « adopter une démarche systémique dans l'exercice de son activité, en s'évertuant à développer des partenariats avec des acteurs économiques engagés dans la même dynamique vertueuse sur le plan social et environnemental » et « s'inscrire dans une logique d'exemplarité, en auto-appliquant à la Société la démarche de responsabilité sociale et environnementale ». La société a fait le choix de prioriser certaines d'entre elles.
- Nous avons relevé la qualité de la composition du comité de mission au regard de la taille de l'entité.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

- Générer plus de 95% du chiffre d'affaires à partir de projets ayant pour objectif principal la mesure, le suivi et/ou l'amélioration d'impacts sociaux et environnementaux, nette d'éventuelles externalités négatives ;
- Adopter une démarche systémique dans l'exercice de son activité, en s'évertuant à développer des partenariats avec des acteurs économiques engagés dans la même dynamique vertueuse sur le plan social et environnemental.
- S'inscrire dans une logique d'exemplarité, en auto-appliquant à la Société la démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Référence de l'avis : AM-KOMI-2023-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Page 2 sur 7

Komizo Consulting - Avis motivé OTI Aupeam-A11-v2

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement...

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son (ses) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce(s) rapport(s) est (sont) joint(s) au rapport de gestion et présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Référence de l'avis : AM-KOMI-2023-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Page 3 sur 7

Komizo Consulting - Avis motivé OTI Aupeam-A11-v2

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires, notamment de la norme NF EN ISO/IEC 17029, et des règles déontologiques applicables.

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21, A. 210-1 et A. 210-2 du code de commerce, à la norme NF EN ISO/IEC 17029 et à notre programme de vérification³ (Programme vérification société à mission Aupeam-A1-v2).

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes, et se sont déroulés d'avril sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons notamment mené 5 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, la direction, des membres du comité de mission, des parties prenantes internes et externes.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;

³ Notre programme de vérification comprend les étapes suivantes :

0. Revue de pré-engagement et lettre de mission
1. Réunion de lancement et planification, prise de connaissance
2. Exécution de la vérification : vérification de la cohérence de la mission
3. Exécution de la vérification : analyse du rôle du comité de mission
4. Exécution de la vérification : vérification de l'exécution de la mission (moyens et résultats)
5. Revue des travaux par le signataire, non-impliqué dans l'exécution de la vérification, et décision
6. Avis motivé et restitution de nos travaux

Référence de l'avis : AM-KOMI-2023-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Page 4 sur 7

Komizo Consulting - Avis motivé OTI Aupeam-A11-v2

- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux nous l'avons appréciée au regard d'une part, de son activité et d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elles a retenus :

1. Lien entre la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus avec l'activité de l'entité
 - Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
 - Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de société à mission (ou le modèle de mission) et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
 - Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus :
 - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
 - permettent de comprendre la contribution de l'entreprise à la société et si l'entreprise est en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
 - se distinguent de ceux des autres sociétés à mission du même secteur ;
 - sont alignés avec le modèle d'affaire de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport avec sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus voire partiellement contradictoire ;
 - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non avec des termes génériques.
2. Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus
 - Nous avons apprécié si :
 - les objectifs statutaires sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
 - les objectifs opérationnels contribuent à l'atteinte de l'objectif statutaire (ou au respect de l'engagement correspondant) et s'ils sont indispensables pour l'atteindre ;
 - l'atteinte des objectifs opérationnels apportera une preuve convaincante de l'atteinte de l'objectif statutaire ou du respect de l'engagement correspondant ;
 - les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes avec eux.
 - Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Référence de l'avis : AM-KOMI-2023-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Page 5 sur 7

Komizo Consulting - Avis motivé OTI Aupeam-A11-v2

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification, nous avons apprécié si l'entité a mobilisé les moyens adéquats au regard de ses ressources et du plan d'action défini et si les objectifs opérationnels sont cohérents avec les valeurs attendues des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- Prise de connaissance :
 - nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
 - nous avons échangé avec le comité de mission sur son appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et, le cas échéant, avec les parties prenantes pour les objectifs qui les concernent. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Moyens mobilisés :
 - par entretien avec l'organe de direction de l'entité, nous avons apprécié les moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons apprécié, au regard de l'évolution des affaires sur la période, l'adéquation de ces moyens et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires ;
- Sincérité des indicateurs de performance :
 - nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs de performance cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer leur positionnement sur les trajectoires définies ;
 - nous avons apprécié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent entre 20 et 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.
- dans le cas où un ou des objectifs sociaux et environnementaux ne sont pas atteints, nous avons pris connaissance des raisons le justifiant, présentées dans le rapport du

Référence de l'avis : AM-KOMI-2023-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Page 6 sur 7

Komizo Consulting - Avis motivé OTI Aupeam-A11-v2

comité de mission. Au regard du contexte de la société, nous avons apprécié si ces raisons sont liées à des circonstances exceptionnelles, extérieures à l'entité, ne pouvant pas être anticipées au moment où les objectifs opérationnels ont été définis.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée⁴ sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Clamart, le : 28/06/2024

L'Organisme Tiers Indépendant,
Aupeam

Marie Sabadie-Benoit
Associée

⁴ L'assurance modérée est le niveau d'assurance requis pour la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission.

Référence de l'avis : AM-KOMI-2023-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Page 7 sur 7

Komizo Consulting - Avis motivé OTI Aupeam-A11-v2



“

du grec ancien
κομίζω :
prendre soin,
accompagner

”



Komizo

www.komizo-consulting.com
corentin@komizo-consulting.com